MUNICIPALITÉ de SAVIÈSE

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Plateforme cantonale du 13 novembre 2026

MUNICIPALITE DE SAVIESE

délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Municipalité de Savièse porte à la connaissance du public que Mme Margaux Chapuis, domiciliée à Ayent, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi. Cette requête pour l'exploitation de la terrasse pour environ 20 places sur la parcelle no 22447 modifie l'autorisation d'exploiter délivrée le 17 avril 2024.

Locaux et emplacements	:	Immeuble sur la parcelle no 6637, PPE 50755 ainsi que la terrasse sur la parcelle 22447, à la rue de Chandolin 52, à Savièse
Enseigne	:	la p'tite maison
Prestations	:	restauration : mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place; mets et/ou boissons avec ou sans alcool à emporter et/ou à livrer.
Heures d'ouverture et de fermeture	:	du dimanche au jeudi, de 6h00 à 24h00 vendredi et samedi, de 6h00 à 1h00 terrasse pour env. 20 places : du lundi au dimanche de 6h00 à 22h00
Raison sociale	:	Cocon MJC Sàrl
Début de l'activité	:	le restaurant est déjà en activité mais la terrasse est exploitée à partir de juillet 2027

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la Municipalité de Savièse – rue de St-Germain 50 – 1965 Savièse, dans les 30 jours dès la présente publication, soit jusqu'au 13 décembre 2026.

Savièse, le 13 novembre 2026 L'ADMINISTRATION COMMUNALE